# Saint Jean Brèves

Mars 2018
N° 184

## Mot du maire

Nous avons décidé lors du conseil municipal du 26 février de faire l'acquisition des locaux de l'ancien CERD (Centre d'Exploitation des Routes Départementales), situés rue des Peupliers derrière le parking de la salle du Vertin. Le site est bien adapté à l'activité de nos 5 agents du service technique et espaces verts. Il est aussi bien situé, jouxtant notre dépôt de matériaux. Le bâtiment principal est d'une surface d'environ 300 m$^2$ dont 160 m$^2$ dans un seul espace équipé de 3 portes de garage sectionnelles de grandes dimensions. Il abrite également un atelier, un vestiaire avec douches, WC, ainsi qu'une grande pièce équipée d'éléments de cuisine, un bureau et des sanitaires.
Le nouveau site comporte par ailleurs un espace de stockage extérieur avec une partie couverte, il est clos et doté de deux entrées avec portails. L'équipement est prêt à l'emploi.
La valeur de ce site, estimée par le service des Domaines, est de 115 000 € avec possibilité de négociation de (plus ou) moins 10 %. Une belle occasion pour la commune de doter les employés de locaux adaptés à leur activité et conformes aux exigences sanitaires actuelles.
Les services techniques sont aujourd'hui installés dans les anciens bâtiments du centre d'incendie et de secours place de la Croix des Victimes. Ils sont vétustes et peu adaptés.
Nous avons brièvement évoqué l'avenir de ces anciens locaux en conseil municipal, nous savons déjà qu'ils intéressent plusieurs associations. Ils nécessiteront d'importants travaux de réaménagement mais aussi de couverture. C'est une surface intéressante proche du centre bourg, bien placée et facile d'accès à côté du grand parking. Nous allons prendre le temps de la réflexion et de la concertation avant de les attribuer et d'y engager des travaux.

Guénaël ROBIN

**Saint Jean Brévelay**

Téléphone :
02 97 60 30 13
Télécopie :
02 97 60 34 59
E.mail :
mairie.stjeanbrevelay@wanadoo.fr
Site Internet :
www.mairie-saint-jean-brevelay.fr

**Horaires d'ouverture au public**
Lundi au vendredi
9h00 - 12h00/14h00 - 17h00
Samedi 9h00 - 12h00
Fermé le samedi matin
en juillet et août

**Médiathèque**
Horaires d'ouverture
Mardi 11h30 - 12h45 / 16h - 18h
Mercredi 10h - 12h / 13h30 - 18h30
Vendredi 16h30 - 19h00
Samedi 10h - 12h / 14h - 16h30

## MÉDECINS

Dans tout le Morbihan pour un conseil médical ou pour contacter le médecin de garde
02 97 68 42 42
En semaine de 20h à 8h
Du samedi 13h au lundi 8h
Les jours fériés
Seulement en cas d'urgence vitale le 15 ou le 18

## PHARMACIES

Pour connaître la pharmacie de garde, appeler le :
3237 (0,34 €/mn)

# Les brèves du conseil

**Désignation des jurés d'assises 2019**
Conformément à la circulaire préfectorale du 07 février 2018, le tirage au sort de six personnes a été effectué à partir de la liste électorale, dans le cadre de la désignation des jurés d'assises de l'année 2019.
Ont été désignées par le sort les personnes suivantes :

- JULE Baptiste, domicilié au n°10, rue des Mouettes ;
- EVANO Marie, épouse BOUBLI, domiciliée au n°6, Le Clos du Moustoir ;
- GUÉNICHON Jeannine, épouse CALOHARD domiciliée au n°1, Impasse résidence des Chênes ;
- POURCHASSE Chantal, épouse THIBAULT domiciliée au lieu-dit Keraulay ;
- NIZAN Patrick, domicilié au n°22, rue du Moulin ;
- DUPONT Nathalie, épouse PIQUET, domiciliée au n°1, rue du Borhig.

**Vente terrain à Celvia**
Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la société CELVIA souhaite acquérir la parcelle située « le Lay-Kerbihan » cadastrée ZC 165 pa.
Le Conseil municipal, décide de vendre la parcelle d'environ 3800 m², à la société CELVIA, de fixer le prix de vente du terrain à 2.50 € le m².

## *Flash Code et site internet*

Retrouvez les Brèves en couleur et d'autres informations sur le site internet de la commune à partir de ce flashcode (applications gratuites pour smartphone sur App store et Androïd Market)

www.saint-jean-brevelay.bzh

**Acquisition parcelle entre la rue du Parc et la rue de Penker**

La parcelle AB 492 est une copropriété des consorts Mainguy et de la commune de Saint Jean Brévelay. Les consorts proposent de céder gratuitement leur part à la commune qui deviendrait seule propriétaire de cette parcelle de 274 m².

Le Conseil municipal accepte d'acquérir gratuitement la parcelle cadastrée en section AB n°492 d'une superficie de 274 m².

**Rythmes scolaires pour la rentrée 2018/2019**

Après la consultation relative aux rythmes scolaires de la rentrée prochaine, les familles des deux écoles de la commune, le conseil d'école de Paul Emile Victor et les enseignants de Notre Dame souhaitent majoritairement un retour à la semaine de 4 jours.

Le Conseil municipal décide, pour la rentrée 2018/2019, un retour à la semaine scolaire de 4 jours et d'ouvrir l'accueil de loisirs le mercredi matin.

**Inventaire des cours d'eau**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le dossier actualisé recensant les cours d'eau sur les bassins versants Arz et Claie, validé en comité de pilotage le 10 novembre 2017.

Le Conseil municipal valide le dossier actualisé recensant les cours d'eau de la commune de Saint Jean Brévelay.

**Approbation des décisions de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CMC)**

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) a pour mission :

- d'une part, de procéder à l'évaluation du montant de la totalité des charges financières transférées à la communauté de communes et correspondant aux compétences dévolues à celle-ci ;
- d'autre part, de calculer les attributions de compensation versées par la communauté de communes à chacune de ses communes membres.

La CLECT de CMC s'est réunie le 15 novembre 2017 afin d'examiner le transfert des charges de fonctionnement des zones d'activités et de corriger l'attribution de compensation provisoire pour 2017.

Le Conseil municipal, valide le rapport de la CLECT en date du le 15 novembre 2017.

**Convention avec Centre Morbihan Communauté pour le service instruction du droit du sol et autorisations d'urbanisme**

Suite à la fusion des trois communautés de communes au 1er janvier 2017, la commune a décidé de confier à Centre Morbihan Communauté l'instruction de tout ou partie des actes relatifs à l'occupation des sols. Une convention doit être signée afin d'en définir les modalités.

Le Conseil municipal valide la convention avec Centre Morbihan Communauté pour le service d'instruction du droit du sol et autorisations d'urbanisme

**Acquisition des locaux de l'ancien Centre d'exploitation des routes Départementales**

Le bâtiment et les abords ont été estimés à 115 000 € par France Domaine.

Le Conseil municipal décide d'acquérir les anciens locaux du Centre d'exploitation des routes Départementales, dans la limite des 115 000 € de l'estimation.

**Demande de subvention pour la rénovation rue de Rennes**

Le Conseil municipal autorise le maire à présenter un dossier de demande de DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) auprès de la Préfecture ainsi que des dossiers de subventions auprès de la Région et du Département pour les travaux de la rue de Rennes.

**Tarif transport scolaire urbain – 2018/2019**

Les enfants qui empruntent le transport urbain (vers l'école publique ou privée) paient un tarif réduit au lieu de celui voté par le Département, la commune prenant en charge la différence. Ce tarif concerne toutes les familles habitant dans l'agglomération délimitée par les panneaux d'entrée d'agglomération. Le conseil municipal décide de fixer le tarif pour 2018/2019 comme suit : plein tarif 135 € ; tarif urbain 108 €.

**Tarif des fournitures et voyages scolaires**

Il convient de fixer le montant des subventions allouées aux élèves des écoles primaires et maternelles de la commune, relatives aux fournitures scolaires et aux voyages éducatifs pour l'année 2018, ainsi que pour les voyages d'études des collégiens de la commune. Le Conseil municipal décide de fixer les tarifs pour 2018 comme suit : fournitures scolaires 29,00 € ; voyages collèges locaux : 35,00 € ; voyages écoles primaires 25,00 €.

# Infos mairie

## *État-civil*

***Naissances :***

| | | | |
|---|---|---|---|
| 30/01 | : Alice AUMEUNIER | 6 résidence Villa Rohan | |
| 31/01 | : Naël SOUEFFOU | 9 rue de Rennes | |

***Mariage :***

| | | | |
|---|---|---|---|
| 24/02 | : Dino ANTONIO<br>Et Cathy ARMBRUSTER | 15 rue du Clos Saint Jean | |

***Décès :***

| | | | |
|---|---|---|---|
| 31/01 | : Adeline LE FRINGÈRE | 2 rue du Porhoët | 91 ans |
| 01/02 | : Claude SCHWENDEMANN | Roc'Hened | 83 ans |
| 02/02 | : Anne PIQUET | 27 rue du Borhig | 86 ans |
| 03/02 | : Emmanuel ETIENNE | 2 rue du Porhoët | 88 ans |
| 07/02 | : Micheline BROSSE | 2 rue du Porhoët | 92 ans |
| 15/02 | : Marie LE BRETON | 2 rue du Porhoët | 87 ans |
| 21/02 | : Maria GUIMARD | 2 rue du Porhoët | 97 ans |
| 25/02 | : Bernard CAUDAL | 1 place des Déportés | 69 ans |

FDGDON Morbihan

## FORMATION A LA LUTTE CONTRE LES TAUPES

Les taupes sont des mammifères insectivores qui ont la particularité de creuser des galeries souterraines et de faire des taupinières. Elles génèrent des dégâts aux activités agricoles (dégradation du matériel de fauche, altération de la qualité du lait, …) et aux espaces verts (dégâts sur le matériel de tonte, impact esthétique, …).

Dans le cadre de la lutte contre les taupes, la FDGDON Morbihan (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) propose, depuis 20 ans, des sessions collectives de formation aux techniques de piégeage, dont vous trouverez le détail ci-dessous, pour acquérir les connaissances et la pratique pour pouvoir lutter chez soi de manière autonome.

**DUREE**
Une demi-journée

**CONTENU**
La taupe (biologie, mode de vie, réseau de galeries, …)
Les moyens de lutte (piégeage, gazage)
Application pratique sur le terrain

**PUBLIC**
Tout public (jeunes et aînés, particuliers et professionnels)

**COUT**
20 € par personne (règlement le jour de la formation)
(Gratuit pour les habitants des communes signataires de la Convention Multi-Services)

**PLUSIEURS JOURNEES SERONT ORGANISEES EN 2018**
**(PRINTEMPS ET AUTOMNE)**

Inscrivez-vous dès à présent auprès de votre Mairie où des tracts sont disponibles. Les lieux des formations sont fixés en fonction du nombre d'inscriptions. Plus vous serez nombreux sur votre commune, plus proche sera la formation.

Deux semaines avant la journée de formation, vous serez averti par courrier de la date et du lieu exact de la formation.

*Pour toute information complémentaire – FDGDON Morbihan :* ***02 97 69 28 70***

## *Médiathèque municipale*

**Exposition « Au royaume des cimes » :** du 09 mars au 07 avril, Robert Morice, photographe professionnel Meuconnais à la retraite, nous offrira un panorama d'une vingtaine de photographies en couleur, très grand format, des plus hauts sommets enneigés des Alpes, dont le Mont Blanc, le massif des Mischabels…

Ces magnifiques clichés, pris lors de ses nombreuses randonnées dans les sentiers de montagne, seront accompagnés d'autres photos de faune et de flore peuplant cette région, ainsi que d'ouvrages qui aborderont ce thème pour la jeunesse et les adultes.

En photo, le Mont Cervin, d'une altitude de 4 478 m, célèbre montagne connue dans le monde entier, 12ème sommet le plus élevé des Alpes.

Exposition visible aux horaires d'ouverture de la médiathèque, entrée libre.

## *Conseil Municipal des Jeunes Brévelais*

À Kerpape

Les jeunes élus du CMJB se sont rendus le 21 février au Centre Mutualiste de Kerpape (service enfants et adolescents).

Accompagnés de leurs référents, Marie-Hélène MOISAN et Viviane OLIVEUX (conseillères municipales) ainsi que de Vincent GUGUIN (service animation jeunesse), ils ont remis l'argent collecté à l'occasion du marché de Noël, lors à la vente de jouets et livres collectés grâce aux Brévelais.

Leur action a permis de réunir 350 € au profit des enfants de Kerpape.

Avant de rentrer, ils ont partagé le gouter avec les jeunes du centre et ont pu assister à un match de foot fauteuil.

## *Un photographe en campagne*

Exposition de Guy Hersant

Guy Hersant est venu à Saint Jean Brévelay en 1982 et 1983 réaliser des photos sur la vie en milieu rural. Le reportage répondait à une commande de la BPI (Bibliothèque Publique d'Information) du Centre Georges Pompidou avec le CNRS (groupe de recherche en sociologie rurale).

Guy Hersant a préparé pour la soirée du **9 mars** une projection de 120 photos prises à Saint Jean Brévelay ou dans les communes voisines.

Gilles LUNEAU, journaliste et réalisateur :

*« Guy Hersant est là pour capter ce grand chambardement qui dépasse le seul objet agricole et s'avère sur la durée être une révolution culturelle. Son écriture argentique saisit superbement l'arrachement au vieux monde. Au-delà de ses indéniables qualités artistiques, la moisson photographique de Guy Hersant vaut enquête ethnographique sur la mue sociétale de la fin du XXème siècle. On devine le sourire du photographe quand un cochon s'invite goguenard au portrait d'un couple de paysans ; on éprouve sa compassion face au dur labeur des ouvrières et ouvriers des abattoirs, on ressent sa tendresse pour les familles endimanchées. »*

- **Soirée publique**, projection des photographies, rencontre avec le photographe le **9 mars** à 20h30 à la médiathèque.
- **Exposition du 10 mars au 14 avril**, aux heures d'ouverture de la médiathèque (l'exposition est fermée le mercredi après-midi).

## *Comité des Fêtes*

Fête du printemps ANNULEE

La fête du printemps initialement prévue le 11 mars par le Comité des Fêtes est annulée faut d'inscrits.

## *Environnement*

**Frelon asiatique :** nouvelle campagne de piégeage

Avec le redoux, les reines fondatrices vont bientôt ressortir de la période hivernale passée dans des trous au sol, dans des troncs d'arbres ou de bûches ou bien encore sous des feuilles mortes. Semblablement aux années passées, une nouvelle opération de piégeage redémarre dès ce mois de mars jusqu'à fin mai. L'intérêt du piégeage de printemps est de capturer le plus grand nombre de reines fondatrices afin de limiter la construction de nids primaires.

La recette du mélange à mettre dans les pièges est toujours la même à savoir 1/3 de bière ; 1/3 de sirop de grenadine et 1/3 de vin blanc (à noter que le panaché bière-limonade fonctionne également très bien),

Il reste essentiel de poursuivre et d'intensifier la mobilisation afin de lutter efficacement et durablement contre ce prédateur.

**A nos amis chasseurs :** à la demande de l'équarrissage, il a été décidé en concertation avec les présidents des 3 sociétés de chasse, de pré-congeler les cadavres des animaux qui ne devront plus être enveloppés dans du plastique ou du papier et de les déposer dorénavant les mercredis à 13h30 au local technique place de la Croix des Victimes.

## *Maison de retraite*

Depuis le mois d'octobre, quelques vendredis matin, nous retrouvons les élèves de 4ème du collège Saint-Louis. Ces rencontres permettent de créer un lien entre les élèves et les résidents, de passer un moment convivial, d'échanger sur divers sujets : recettes et remèdes d'antan, jeux de société. Le dernier thème abordé était : les films et acteurs célèbres.

Jeudi 15 février : Première représentation de Tristan Cormier à la maison de retraite. Tristan a su retracer des moments mémorables du XXème siècle et transporter les résidents dans leurs souvenirs, au travers de films d'archives des années 30 aux années 70 récupérés aux quatre coins du monde. Accompagné de son orgue de Barbarie pour quelques entractes en chansons, ce fut un bel après-midi bien apprécié des résidents !

## *Ecole Paul Emile Victor*

Spectacle Le lombric fourchu

Les élèves des classes de maternelle et du CP ont assisté vendredi 2 février au spectacle du Lombric fourchu.

Ce spectacle écologique complète le travail mené sur le jardin et ses habitants. Les enfants auront entre autres appris qu'un bon paillage vaut deux arrosages !

## *Gym Danse Brévelaise*

Les poussines à l'honneur

L'association Gym danse brévelaise une nouvelle fois à l'honneur grâce à la performance de leurs jeunes poussines.

En effet, nos deux équipes (promotion honneur poussines et l'équipe honneur) finissent chacune sur la première place du podium, lors des départementales à Lanester le 11 février dernier. Cette performance leur permet d'accéder aux régionales, à Questembert le 25 mars prochain. Bravo à elles et bonne chance !!

## *Abattoir de proximité*

Le président et les élus de la Chambre d'Agriculture sont venus le 30 janvier à la salle du Vertin présenter leur projet de construction d'un abattoir multi espèces à Saint Jean Brévelay.

De nombreux agriculteurs ont manifesté leur intérêt pour le projet et décidé d'entrer dans le capital de la SCIC qui sera constituée pour l'exploitation de l'abattoir. Ce projet permettra de développer les circuits courts et l'emploi local.

Renseignements auprès de Christophe TACHEZ - Chambre d'Agriculture - 56 rue de la Fontaine - 56 300 PONTIVY
christophe.tachez@bretagne.chambragri.fr

## *Les trompes de Goeh Menhir*

Présentation de meutes

Samedi 10 mars, 2 équipages de chasse à courre au lapin feront une présentation de leurs meutes accompagnés des trompes de chasse sur le parvis de l'église.

Equipage du Haut Camper

Equipage des 4 Lys

## *Déchèteries*

Nouveaux horaires

A compter du 5 mars

Suite à la fusion des communautés de communes, les horaires ont été harmonisés. La déchèterie de Saint Jean Brévelay (Brénolo) sera ouverte plus longtemps le matin (jusqu'à 12h30) mais sera fermée toute la journée du jeudi.

**Les barquettes plastiques aussi se recyclent !**

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Brénolo | 8h30-12h30<br>14h-18h | 8h30-12h30<br>14h-18h | 8h30-12h30<br>14h-18h | | 8h30-12h30<br>14h-18h | 8h30-12h30<br>14h-18h |
| Pluméliau | 8h30-12h30<br>14h-18h | | 8h30-12h30<br>14h-18h | 8h30-12h30<br>14h-18h | 8h30-12h30<br>14h-18h | 8h30-12h30<br>14h-18h |
| Plumelin | 8h30-12h30<br>14h-18h | 14h-18h | | 14h-18h | 8h30-12h30<br>14h-18h | 8h30-12h30<br>14h-18h |
| Moréac | 14h-18h | | 14h-18h | | | 9h-12h30<br>14h-18h |
| Melrand | 14h-18h | | 14h-18h | | | 8h30-12h30<br>14h-18h |
| Naizin | 15h-18h | | 15h-18h | | | 10h-12h<br>14h-18h |

Barquettes de plats cuisinés, de charcuterie, de légumes, de biscuits et gâteaux… sont à déposer dans les conteneurs d'emballages (tri jaune).

Elles font partie des emballages recyclables comme tous les

emballages plastiques. Une fois triées et recyclées, nos barquettes plastiques deviendront de nouveaux emballages, de nouvelles bouteilles, des pièces automobiles et autres objets en plastique !

**Des questions ? N'hésitez pas à nous contacter au 02 97 60 43 42.**

## *Opération rempotage*

Les brévelais souhaitant participer à l'opération rempotage dans les serres du lycée horticole du Suillo sont invitées à s'inscrire avant le 19 mars en mairie.

Le rempotage aura lieu le **vendredi 13 avril de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30.**

Les personnes absentes à cette date pourront, **sur inscription uniquement**, effectuer le rempotage le samedi 14 avril de 9h à 10h.

Vos plantations seront disponibles **vendredi 18 mai de 14h à 16h et samedi 19 mai de 8h30 à 10h.**

# Travaux

## *Maison des associations*

Les travaux de maçonnerie sont en cours, les fondations sont maintenant réalisées et la construction des murs démarre.

# Maison des Services publics

## *Permanences*

27 rue de Rennes

- **Néo Emploi** : tous les mardis de 9h à 12h, 02 97 53 36 25.
- **Huissier de justice** : le vendredi de 10h30 à 12h, 02 97 75 60 89.
- **ADIL** : le 4ème lundi de chaque mois de 13h45 à 17h sur rendez-vous, 02 97 47 02 30.
- **SOLIHA :** le 1er mardi du mois de 10h à 12h sur rendez-vous, 02 97 40 96 96.
- **Centre d'accès au droit** en semaine paire le mercredi de 9h à 12h, en semaine impaire le mardi de 14h à 17h sur rendez-vous pris au préalable au 02 97 27 39 63.
- **Mission Locale** : le 2ème vendredi du mois de 14h à 17h sur rendez-vous, 02 97 25 38 35.
- **Espace Autonomie Séniors :** permanence le 4ème lundi du mois de 9h30 à 12h sur rendez-vous, 02 97 25 35 37.

## Ne manquez pas : Les fêtes et animations

| | | |
|---|---|---|
| Vendredi 09 mars | : Rencontre projection de 120 photos prises à Saint Jean Brévelay avec Guy Hersant à 20h30 | salle de la Claie |
| Du 10 mars au 14 avril | : Exposition photos de Guy Hersant « un photographe en campagne 1982/1983 » | salle de la Claie |
| Samedi 10 mars | : Présentation de meutes avec Les Trompes de Goeh Menhir | parvis de l'église |
| Vendredi 16 mars | : Don de sang de 15h à 19h | salle du Vertin |
| Vendredi 16 mars | : Portes ouvertes du collège Eugène Guillevic de 17h à 19h | collège Eugène Guillevic |
| Samedi 17 mars | : Journée portes ouvertes du Lycée du Sullio de 9h à 17h | lycée du Sullio |
| Samedi 17 mars | : Fest-Noz organisé par l'APEL de l'école Notre Dame à partir de 21h | salle du Vertin |
| Dimanche 25 mars | : Loto organisé par le Football Loisirs Vétérans Brévelais à partir de 14h | salle du Vertin |
| Mercredi 4 avril | : Concours régional de reconnaissance de végétaux | lycée du Sullio |

GUY HERSANT
**UN PHOTOGRAPHE EN CAMPAGNE**
SAINT-JEAN BREVELAY / 1982-1983

**Soirée publique,** projection des photographies
rencontre avec le photographe
**Vendredi 9 mars à 20h30** à la médiathèque

**Exposition du 10 mars au 14 avril 2018**
du mardi au samedi aux heures d'ouverture
de la médiathèque.
(l'exposition est fermée le mercredi après-midi)

***Contact Mairie de St Jean 02 97 60 30 13***

## Le courrier des lecteurs

Vos noms, adresse et numéro de téléphone

Vos questions ou suggestions à déposer en mairie

.....

1 000 exemplaires. Directeur de la publication : Guénaël Robin. Edition : mairie de Saint Jean Brévelay. Conception : commission Communication-Culture